

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Paluel-Prise-de-risque-avec-le-confinement-du-reacteur-1-un-e-erreur-de-manoeuvre-passee-inapercue-pendant-15-jours>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Paluel : Prise de risque avec le confinement du réacteur 1 : une erreur de manœuvre passée inaperçue pendant 15 jours**

24 juillet 2019

## France : Paluel : Prise de risque avec le confinement du réacteur 1 : une erreur de manœuvre passée inaperçue pendant 15 jours

Le 4 juillet 2019, une vanne de l'enceinte de confinement du réacteur 1 de la centrale nucléaire de Paluel (Normandie) doit être fermée pour une opération de maintenance. Mais au lieu de ça, elle sera ouverte. Cette erreur ne sera découverte par l'exploitant que 15 jours plus tard, le 19 juillet. Cette mauvaise manœuvre a fait prendre un risque avec le confinement du réacteur, et sa détection bien tardive - 15 jours au lieu de 24 heures - est une violation des règles générales d'exploitation. L'incident, exemplaire des erreurs commises lors des opérations d'entretien des installations nucléaires qui engendrent des risques plutôt que de permettre une certaine sûreté de fonctionnement, a été classé au niveau 1 de l'échelle INES\*.

### Ce que dit EDF :

**Détection tardive de l'indisponibilité d'une vanne de l'unité de production numéro 1 de la centrale de Paluel**

Publié le 24/07/2019

Le 4 juillet 2019, l'unité de production n°1 de la centrale nucléaire de Paluel est en arrêt programmé pour visite partielle [1].

**Dans le cadre d'une opération de maintenance, une vanne du circuit volumétrique et chimique dit « RCV » [2] est placée en position ouverte.**

**Le 19 juillet 2019, à 3h30, les équipes de la centrale constatent que la manœuvre à distance de cette vanne depuis la salle de commande n'est pas possible. Sur place, elles remarquent que la vanne a été placée en position ouverte, alors qu'elle devrait être en position fermée.** A 3h45, elles procèdent à sa fermeture.

Cet événement n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement. Il constitue cependant un non-respect des règles générales d'exploitation. **Compte tenu de la détection tardive de cet écart**, la centrale nucléaire de Paluel a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), le 23 juillet 2019, un **événement significatif de sûreté de niveau 1** sur l'échelle INES qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-paluel/actualites/detection-tardive-de-l-indisponibilite-d-une-vanne-de-l-unite-de-production-numero-1-de-la-centrale-de-paluel>

---

## **Ce que dit l'ASN :**

### **Détection tardive de l'indisponibilité d'une vanne d'isolement de l'enceinte de confinement du système de contrôle chimique et volumétrique du circuit primaire principal du réacteur 1**

Publié le 25/07/2019

Centrale nucléaire de Paluel - Réacteurs de 1300 MWe - EDF

Le 22 juillet 2019, EDF a déclaré à l'ASN un événement significatif relatif à la détection tardive de l'indisponibilité d'une vanne d'isolement de l'enceinte de confinement appartenant au système de contrôle chimique et volumétrique du circuit primaire principal (RCV) [3] du réacteur 1 de la centrale nucléaire de Paluel.

**L'enceinte de confinement est un bâtiment en béton à l'intérieur duquel se trouvent notamment la cuve, le cœur du réacteur, et les générateurs de vapeur.** Elle constitue la **troisième barrière existante entre les produits radioactifs contenus dans le cœur du réacteur et l'environnement.** De nombreuses canalisations traversent cette enceinte. Des vannes, situées de part et d'autre de la paroi de béton, permettent d'obturer chacune des canalisations lorsque les spécifications techniques, les procédures de conduite ou la situation exigent l'étanchéité complète de l'enceinte.

**Le 4 juillet 2019 à 11h, afin de réaliser une opération de maintenance, il est demandé de condamner en position fermée une vanne d'isolement de l'enceinte de confinement appartenant au circuit RCV.**

**Le 19 juillet 2019 à 3h30, il est constaté que cette vanne est condamnée en position ouverte depuis le 4 juillet 2019, alors qu'elle aurait dû être condamnée en position fermée.**

Le 19 juillet 2019 à 3h45, la vanne est condamnée en position fermée.

**Les règles générales d'exploitation** sont un recueil de règles approuvées par l'ASN qui définissent le domaine autorisé de fonctionnement de l'installation et les prescriptions de conduite associées. **Elles autorisent un délai maximal de 24h pour retrouver une situation conforme en matière de confinement du réacteur.**

**La vanne ayant été condamnée ouverte entre le 4 juillet 2019 et le 19 juillet 2019, les règles générales d'exploitation n'ont pas été respectées.** Un second dispositif, complémentaire, était cependant disponible et aurait pu assurer le confinement de cette traversée.

Cet écart n'a pas eu de conséquence, ni sur le personnel, ni sur l'environnement. Toutefois, **en raison du caractère tardif de sa détection, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.**

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Indisponibilite-d-une-vanne-d-isolement-de-l-enceinte-de-confinement-du-systeme-de-controle>

---

\* **INES** : International nuclear and radiological event scale (Échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques) - Description et niveaux [ici](https://www.asn.fr/Lexique//INES) - <https://www.asn.fr/Lexique//INES>

---

## Notes

[1] Une « visite partielle » est un arrêt programmé de l'unité de production qui prévoit le rechargement du combustible et des activités de maintenance

[2] Le circuit de contrôle volumétrique et chimique permet de contrôler le volume et la composition de l'eau, et notamment d'ajuster la concentration de bore dans l'eau du circuit primaire.

[3] Le système de contrôle volumétrique et chimique a notamment pour fonction de maintenir dans le circuit primaire la quantité d'eau nécessaire au refroidissement du cœur. Cette régulation du volume du circuit primaire se fait par l'intermédiaire d'un circuit d'injection (charge) et de vidange (décharge). Lorsque la ligne de décharge normale est inutilisable, le fluide primaire en excès peut être évacué par l'intermédiaire d'un autre circuit. Cet autre circuit est également utilisé dans certaines procédures de conduite en situation incidentelle.